

Saint Pierre Fourier - Sa correspondance 1598-1640¹

On ne peut passer sous silence la monumentale édition de la *Correspondance* de saint Pierre Fourier, dont le premier volume a paru en avril 1986 et qui s'est achevée en novembre 1991 avec la publication du cinquième tome. En moins de six ans ce sont 1458 lettres qui ont été ainsi publiées en cinq volumes in-4°, de 600 à 650 pages chacun, sur très beau papier et dans une typographie soignée, le texte dans un corps 11/12 et les notes en corps 8. C'est avec plaisir que l'on tourne les pages aérées de ces volumes, où chaque pièce est accompagnée dans la marge gauche de notes précisant les sources des documents et des citations, ou fournissant les informations complémentaires indispensables sur les personnes, les lieux, les événements. Ces volumes renferment non seulement les lettres de Pierre Fourier mais aussi celles de ses correspondants, et çà et là quelques pièces ou actes indispensables pour saisir l'ordre chronologique des faits. Se trouvent ainsi groupés des renseignements qui concernent non seulement la vie et les activités de Pierre Fourier (1565-1640), mais aussi l'histoire politique et religieuse de la Lorraine et de la France à cette époque, et l'histoire de l'Église. L'action apostolique du saint curé de Mattaincourt apparaît comme la mise en pratique de la réforme instaurée par le Concile de Trente qui venait juste de se terminer peu avant sa naissance. On lit à ce propos, avec beaucoup de profit, l'excellente *Préface* placée en tête du premier volume, et rédigée par l'éminent historien de la Lorraine, René Taveneaux, sous le patronage duquel cette entreprise a été réalisée. Qu'il en soit remercié et félicité.

Mais cette édition n'aurait pas vu le jour sans l'initiative des religieuses de la Congrégation Notre-Dame, en particulier Hélène Derréal et Madeleine Cord'homme, lesquelles n'ont pas eu la satisfaction ni la joie de voir paraître la totalité des volumes, la première étant décédée le 30 août 1989, entre la sortie du tome 3 (juillet 1988) et celle du tome 4 (octobre 1989), la seconde, rappelée à Dieu, deux ans plus tôt, le 15 janvier 1987, avant la sortie du tome 2 (juillet 1987). Je me souviens encore de la visite de Madeleine Cord'homme, aux alentours de 1970. Elle était venue m'informer de l'entreprise et des

1. Édition en 5 volumes publiées par les Presses Universitaires de Nancy, avec le concours du Centre National des Lettres.

problèmes concernant plus particulièrement l'identification des citations grecques et latines, puisque c'est à elle qu'avait été confié ce travail, comme il est précisé dans la dédicace placée en tête du tome 2. Par la suite, quelques contacts, en vue de préciser les citations d'Augustin, m'ont permis d'apprécier avec quel soin cette édition était réalisée. J'ai donc à cœur de rendre ici un hommage très particulier à ces deux pionnières qui, grâce à leur savoir et leur modestie ont laissé à leur Famille religieuse, à l'Église et à la culture littéraire une œuvre magistrale. Toutes deux étaient bien désignées pour entreprendre cette tâche.

Madeleine Cord'homme, la plus âgée, avait présenté devant l'Université un Mémoire pour le diplôme supérieur d'études universitaires, publié sous le titre *Un éducateur du XVI^e siècle : Saint Pierre Fourier*, Moulins 1932 ; suivirent divers articles où elle traitait de Pierre Fourier et de ses correspondants. Hélène Derréal de son côté avait inauguré sa carrière littéraire par la soutenance en Sorbonne, en 1942, de ses deux thèses de doctorat ès lettres portant respectivement sur *La langue* et *Le style de saint Pierre Fourier*. La même année elle publiait un livre de synthèse : *Une grande figure lorraine du XVII^e siècle : saint Pierre Fourier, humaniste et épistolier*, Paris 1942, puis par la suite seize articles consacrés soit à Pierre Fourier, soit à la fondatrice de sa Congrégation, Mère Alix Le Clerc, (voir *Pierre Fourier. Sa correspondance*, Tome V, *Bibliographie*, p.190). Il faut aussi associer à ces deux pionnières, leurs consoeurs et collaboratrices qui les secondèrent dès la première heure, en particulier Elisabeth Naudin, décédée avant la sortie du premier volume ; Renée Gérardin, Marie-Hélène Français, Marie Herriau ont assumé la lourde tâche de mener à terme l'entreprise après les décès successifs des responsables et de rédiger les Tables et Index du dernier volume. A elles toutes vont notre admiration et notre reconnaissance.

Dans la riche *Introduction*, qui suit la *Préface* de M. Taveneaux au tome 1, p. xxxix-cix, Hélène Derréal relate la genèse et la préparation de cette nouvelle édition de la Correspondance du Saint de Mattaincourt. C'est en 1962 que la Congrégation Notre-Dame, qui venait de réaliser l'union de ses monastères, décida de rassembler les dossiers connus : manuscrits (dont 137 pièces originales), recueils de copies constitués au cours des 17^e, 18^e, 19^e siècles (voir *Introduction*, p. LI-LII). En fait la plupart des originaux ont disparu par suite de vicissitudes diverses (fermeture des couvents, guerre d'occupation de la Lorraine, sans parler des destructions consécutives à la Révolution). Mais les premiers disciples de Pierre Fourier comme les suivants eurent l'heureuse initiative de recueillir tous les documents possibles, et de les transcrire, et c'est ainsi que se sont multipliées avec le temps des copies plus ou moins complètes, et que le Père Rogie a pu réaliser au cours des années 1878-1889 un Recueil quasi définitif, dit "des Clercs de Verdun" ne renfermant pas moins de 1442 lettres, dans une édition lithographiée et tirée seulement à 80 exemplaires. A partir de l'ensemble de ces dossiers Hélène Derréal et Madeleine Cord'homme ont préparé la nouvelle édition où se trouvent rassemblées 1458 lettres de Pierre Fourier, dont 886 adressées aux Sœurs de Notre-Dame, 458 aux Chanoines réguliers de la Congrégation de Notre-Sauveur, 114 à des relations

diverses ; y ont été ajoutés 36 actes divers, et 121 lettres adressées à Pierre Fourier.

Cet ensemble de pièces est réparti sur 5 tomes, suivant un ordre chronologique : t. 1 de 1598 à 1624, premières lettres du curé de Mattaincourt, traitant des affaires de sa paroisse, des débuts de la Congrégation Notre-Dame ainsi que des fondations de Lorraine. En 1622 meurt Alix Le Clerc et peu après Monseigneur de Maillane, évêque de Toul. Celui-ci avait entraîné Pierre Fourier dans la Réforme des Chanoines Réguliers ; t. 2 de 1625 au 6 mai 1628, la Réforme se met en place, elle exige l'envoi à Rome de deux religieux en vue de l'obtention des bulles pour les deux Congrégations, démarches diverses des plus difficiles, le duc Charles IV règne alors en Lorraine ; t. 3 de mai 1628 à 1633, la bulle d'approbation datée du 2 novembre 1628 (p. 158), c'est l'époque de l'expansion des Sœurs de Notre-Dame, mais aussi les débuts de la guerre en Lorraine marquée par la politique aventureuse de Charles IV, les épidémies de peste, la misère, les exactions des armées ; t. 4, de janvier 1634 au 1^{er} mars 1640, la fidélité de Pierre Fourier aux ducs de Lorraine, le mariage des deux cadets de la famille ducale, Nicolas-François et la princesse Claude, les poursuites de Richelieu obligent Pierre Fourier à fuir en Franche-Comté (avril 1636). C'est à Gray, où il est réfugié qu'il rédige de longues lettres destinées aux religieux et religieuses, véritable testament spirituel ; t. 5 de mars au 9 décembre 1640, "dernières lettres qui précèdent la mort de Pierre Fourier (9 décembre 1640)".

La lecture et éventuellement l'étude de cette correspondance présente de multiples intérêts tellement les sujets traités sont divers. En parfait connaisseur, Hélène Derréal les précise dans son Introduction, t. 1, p. L : «Étroitement mêlé à la vie de ses contemporains, penché sur tous les problèmes des classes sociales, conseiller loyal des Grands ou censeur de leurs abus, fondateur et réformateur affronté aux réticences de Rome, juriste qui jauge la valeur des institutions civiles, Pierre Fourier n'y apparaît pas seulement avec ses qualités d'initiateur et de chef, sa vaste érudition, son sens profond de l'homme ou même avec toute la lucidité de ses vues sur une société qui se dégage péniblement de la pensée moyenâgeuse. Il nous apprend maintes choses, tant sur la vie lorraine à l'époque d'Henri II et de Charles IV, que sur la curie romaine, sous le pontificat d'Urbain VIII. Ses lettres qui se succèdent avec abondance au rythme serré du calendrier sont, au contraire de celles de François de Sales, ordinairement adressées à des communautés aux prises avec les événements. Beaucoup plus rares sont celles qui concernent des particuliers plus soucieux de leur cheminement spirituel que du milieu ambiant. Par là même, elles constituent une mine précieuse de renseignements sur la vie sociale, politique ou religieuse de cette époque.»

Mais le nom de Pierre Fourier est surtout connu par le rôle qu'il joua auprès de Mère Alix Le Clerc pour la naissance et le développement de la Congrégation Notre-Dame. Nous insisterons dans cette note bibliographique sur son action comme Réformateur des Chanoines réguliers et sur sa culture classique et ecclésiastique.

Le réformateur des Chanoines réguliers.

Au terme de ses études classiques à l'Université de Pont-à-Mousson, sur la fin de 1586, Pierre Fourier était entré à l'abbaye de chanoines réguliers de Chamousey, où il se trouva bien vite comme en porte à faux au milieu de confrères relâchés. Après son ordination en 1589, il fut envoyé par son abbé à l'Université pour y faire sa théologie et son droit. Lorsqu'il retourne à Chamousey en 1595, la communauté lui devient totalement hostile ; il obtient alors de son abbé, le 27 mai 1597, une lettre dimissoire, avec sa nomination par l'évêque de Toul à la cure de Mattaincourt. Et c'est de là qu'il allait apporter son concours au cardinal Charles de Lorraine, fils du duc Charles III, évêque de Strasbourg et de Metz, légat du Saint-Siège, chargé à ce titre de la réforme des chanoines réguliers dans les Trois-Evêchés. Avant sa mort survenue le 24 novembre 1607 celui-ci avait réuni par deux fois les supérieurs des abbayes de Lorraine, d'abord le 7 juillet 1595, puis le 9 mai et le 10 novembre 1604, en vue de l'adoption de constitutions nouvelles et d'une union en congrégation de leurs monastères, dont la plupart avaient à leur tête un abbé commendataire, cas des abbayes de Chamousey, de Domèvre, de Saint-Pierremont. Ces rencontres restèrent alors sans lendemain. Grâce à l'effort conjugué de Monseigneur de Maillane, évêque de Toul, et de Pierre Fourier, à la fois profès de l'abbaye de Chamousey et curé de Mattaincourt, la réforme allait voir le jour quelques vingt années plus tard.

Monseigneur de Maillane avait été nommé en 1621 par Rome abbé commendataire de Saint-Pierremont et établi, par un bref du 10 juillet de la même année, visiteur pour la réforme de toutes les maisons de l'ordre dans les Trois-Evêchés. Le Prélat, qui connaissait le zèle du Curé de Mattaincourt et l'avait vu à l'œuvre dans le développement de la Congrégation Notre-Dame, comprit qu'il ne pouvait se passer de Pierre Fourier pour l'entreprise de la réforme des Chanoines réguliers. Mais c'est contre son gré que celui-ci dut accepter la direction des premiers disciples de la réforme, dont le berceau fut fixé à l'abbaye Saint-Remi de Lunéville (voir t. 1, p.361-362, 365-366). A partir d'avril 1623 il prend en main la formation des sept premiers novices, dont cinq anciens profès de diverses abbayes et parmi eux deux prêtres (voir t. 1, p. 373, 377-379, 383, 420-422). Un an plus tard, le 25 mars 1624, ces sept premières recrues feront profession entre les mains du prieur de Lunéville "selon la règle de saint Augustin et les constitutions faites ou à faire dans la congrégation de Notre-Sauveur érigée ou à ériger par le Saint-Siège" (voir t. 1, p. 429-431, 471).

Après l'Abbaye de Lunéville constituée en abbaye réformée le 3 février 1625, la réforme fut introduite à l'abbaye de Saint-Pierremont et celle de Saint-Nicolas de Verdun, puis en 1626 aux abbayes de Domèvre et de Belchamps, en 1627 à l'abbaye de Saint-Léon de Toul, enfin au prieuré-séminaire de Pont-à-Mousson établi comme scolasticat pour les études théologiques des jeunes profès, et en 1630 au prieuré de Viviers près de Delme (Moselle).

Grâce à la diplomatie des Pères Nicolas Guinet et Lemulier, le pape Urbain VIII par les bulles du 8 août 1628 confirma l'établissement de la Congrégation de Notre-Sauveur et celui des Chanoines régulières de Saint-Augustin de la

Congrégation Notre-Dame, avec, pour ces dernières, la permission d'un quatrième vœu solennel de se consacrer à l'instruction des jeunes filles (voir t. 2, p. 18-21, 27-29, 205-208, 329-337, 343-367, 368-380, 383-654, t. 3, p.1-169).

Le 25 janvier 1629, le Père Guinet, âgé de trente ans, est élu premier supérieur général de la Congrégation de Notre Sauveur (voir t. 3, p.176-177), mais atteint par l'épidémie de peste qui se répandait alors en Lorraine, il mourut le 12 avril 1632 (voir t. 3, p. 468-471, p. 506). Le 4 mai 1632, Pierre Fourier est appelé à lui succéder. Malgré ses réticences et ses objections, il dut se résoudre à prononcer de nouveaux vœux pour être agrégé à la Congrégation réformée, et le 20 août on procéda à son élection canonique en l'Abbaye de Belchamps où il établit sa résidence (voir t. 3, p. 471-481, 506-507). Pierre Fourier passa ses dernières années à régir au mieux le développement de son ordre qui, à sa mort, ne comptait que quarante religieux, plusieurs ayant été emportés par les violences de la guerre et la peste qui sévissaient alors. La Congrégation survécut jusqu'à la Révolution sous le gouvernement successif de douze supérieurs généraux en se consacrant plus particulièrement à l'enseignement. Elle comptait au moment de sa suppression près de trois cents profès. Elle reprit vie en 1851, à Benoîte-Vaux près de Verdun, sous le nom de Clercs réguliers de Notre-Sauveur, grâce au Père Vautrot appuyé par l'évêque de Verdun, Mgr Rossat, mais elle s'est éteinte définitivement en 1901 lors de la séparation de l'Église et de l'État.

La culture de Pierre Fourier

Pierre Fourier possédait une très bonne culture classique acquise à l'Université de Pont-à-Mousson, et, comme le note M. Taveneaux dans son Introduction (p. x), «ses lettres constituent... un remarquable témoignage littéraire. Pierre Fourier est déjà un classique, au même titre que son contemporain François de Sales... Sa langue est une langue savante nourrie de culture latine et grecque dont il lisait les œuvres dans le texte même, à livre ouvert... Il pouvait, remarque Bedel (*La vie du Très R.P. Fourier...*, Paris 1645), citer les Pères de l'Église 'avec autant de fidélité et de facilité que s'il en eût fait la lecture la matinée précédente'».

Pour nous faire une idée plus précise de la connaissance que Pierre Fourier avait des auteurs anciens nous avons fait quelques sondages en utilisant la précieuse table des "Références aux auteurs cités" figurant au t. 5, p. 127-128. Pour ce qui est des auteurs païens sont cités pas moins de trente deux d'entre eux. Mais en se reportant aux tomes et pages indiqués on s'aperçoit que parmi les références données un certain nombre d'entre elles ne figurent pas dans les lettres de Pierre Fourier, mais dans celles de ses correspondants, plus particulièrement celles du Père Guinet qui lui aussi apparaît comme un fin lettré. Il aurait été utile de le signaler après chaque référence par un sigle, pour rendre à chacun son dû ; c'est ainsi que figurent dans les lettres du P. Guinet, quatre citations d'Horace sur les douze signalées (au lieu de p. 602,

lire p. 612), quatre sur les dix références à Ovide; sept sur les neuf attribuées à Virgile (ajouter p. 357, 6).

Seconde constatation : bon nombre de ces citations d'auteurs classiques, sont des adages fort répandus, dont plusieurs sont probablement donnés de mémoire, et introduits en des termes généraux : «ce vieux proverbe (t. 4, p. 550, n. 4)..., un bon vieux dicton (t. 4, p.105, n.3)..., le dire commun (t. 5, p.10, n.14)...». Parfois ils sont allégués assez librement, avec des adaptations, par exemple le mot de Cicéron *Sero sapiunt Phryges*, qui revient à trois reprises sous la plume de Pierre Fourier. Madeleine Cord'homme, avec le soin scrupuleux qu'elle apportait à toutes ces minuties d'éditeur, précise bien la source : Cicéron, *Ep. familiares* 7, 16, 1, avec emprunt à Livius Andronicus, (référence qu'il aurait été bon de compléter en donnant l'ordre chronologique, le plus courant = *Ep.* 155, coll. Budé, Cicéron, *Correspondance*, t. 3 (et non 2), p.118) -, voir au t. 2, p.115, n. 6 ; t. 3, p.161, n. 3 sous la forme *Sero sapiunt senes* ; t. 4, p.381, n. 2 où l'adage est habilement adapté «Non seulement les Phrygiens mais aussy plusieurs autres même des gens de chez Notre Sauveur se trouvent aucune fois sages plus tard qu'il ne faudroit».

Voici d'autres exemples de citations faites de mémoire ou approximativement par Pierre Fourier : - Par trois fois il rapporte sans l'introduire, ou d'une manière vague 'ce gentil verset', un vers d'Ovide, *Amours*, I, 8, 62 : "Crede mihi res est ingeniosa dare", au t. 3, p. 90, n. 10, au t. 4, p. 55, n. 3 et p.177, n. 3. - Au t. 2, p. 293-294, n. 24, on lit : «ce que dit Cicéron en sa première Tusculane, ce me semble : Nunc autem simul atque editi in lucem... et (sic) paene cum lacte nutricis errorem suxisse videamur». En fait les trois lignes reproduites appartiennent à la troisième, et non à la première Tusculane, ch. 1, 3, comme il est bien précisé dans la note, mais au lieu de *et* lire *ut*. Compte tenu de cette double coquille, ce n'est pas de l'édition originale que P. Fourier tire ce passage, ni de sa mémoire, vue la longueur, mais probablement d'un recueil intermédiaire. - T. 4, p. 550, n. 4 : «il nous servira par aventure de voir un peu si nous pourrions point tirer quelque bonne instruction de ce vieux proverbe : *Magnum, vestigal* (sic) *parsimonia*». Emprunt à Cicéron, *Paradoxes*, VI, 3, 49, éd. Budé p.126. A qui attribuer la leçon *vestigal* au lieu de *vectigal*, à P. Fourier ou à l'imprimeur ? - Sous la plume du Père Guinet on trouve un autre adage emprunté à Ovide, *Art d'aimer*, 2, 12, introduit en des termes généraux "ex poetae consilio : Non minor est virtus acquirere (sic), parta tueri", au t. 2, p. 354/357, n. 5 ; mais comment expliquer ici la leçon *acquirere* au lieu de *quam quaerere*, sinon par une erreur de mémoire ?

Autre manière de citer un texte, l'allusion ou le résumé, comme on peut le constater dans une lettre de Guinet adressée de Rome à Fourier, (t. 3, p. 132, n. 9) avec renvoi au Songe de Scipion à propos de la défense du suicide : «E corporis statione illo invito rerum omnium moderatore migrare non debemus - ut jam in Scipionis somno docebat Tullius nisi fallor», en quelques mots se trouvent ainsi résumées six lignes de Cicéron (3, 15, éd. A. RONCONI).

Les sources des citations données par les éditeurs, après vérification de quelques-unes d'entre elles, nous apparaissent généralement exactes. Voici deux précisions : - T. 2, p. 307, n. 5, pour expliciter l'expression "ut octo", au

lieu de la référence incertaine à Virgile je propose Martianus Capella, 3, 237 : "O... finit... numerum omnium generum 'ut octo'". - Dans une lettre de Guinet (t. 3, p.129 ou 131) il est fait allusion à un mot de Quintilien pour lequel aucune référence n'est donnée : "Nihil quippe tam difficile (ait Quintilianus) quam differe gaudia", ce passage est tiré des *Declamationes maiores*, 2, 15, éd. G. LEHNERT, Tubingen 1905, p.33, 8-9. - T. 4, p. 537, n. 9, dans la référence à Walter lire 11125 au lieu de 1125).

Pour la connaissance des anciens, Pierre Fourier disposait d'un instrument de travail de première importance, la célèbre compilation de l'humaniste Lodovico Ricchieri, plus connu sous le nom de Coelius Rhodiginus (1450-1525), *Lectioinum antiquarum libri XVI*. Il en donne deux larges extraits, avec référence expresse, au t. 2, p. 290, onze lignes, et *ibid.*, p. 292, neuf lignes. Et en fouillant cette somme j'ai pu identifier quelques sources complémentaires de certains adages ou dits cités dans l'une ou l'autre des lettres.

- L'adage "Lapidem veneraris e sepulchro pro Deo", provenant de Cicéron, *Pro Plancio* XL, donné au t. 1, 159, n. 2, catalogué par Erasme comme indiqué dans la note, cf. OTTO, *Die Sprichwörter der Römer*, p.186, 7, est déjà signalé par Rhodiginus, *Lectioinum...* L. 11, ch. 16 début (p. 413 de l'éd. de 1542 ; t. 2, p. 50, de l'éd. Lyon 1560).

- Au t. 2, p.307, 4, on lit sous la plume de P. Fourier :«je me suis ressouvenu d'un trait des anciens grecs disants qu'il falloit ou manger la chair de tortue, ou bien n'en manger point, c'est-à-dire en prendre son saoul, ou bien n'y point toucher du tout. *Testudinea carne aut vescendum aut non omnino vescendum. Paucitas strophos (sic) facere narratur, id est, tormina ; copia vero detergere atque expurgare* et sur cette pensée m'est tombé en l'esprit de faire un grand souhait symbolisant ce proverbe-là», la référence donnée en note à Pline l'Ancien n'est pas *ad rem*. En fait Fourier emprunte directement ce dit à Rhodiginus, L. 10, ch. 3 (p. 356-357, de l'éd. de 1542), où après avoir parlé du symbolisme de la tortue d'après les Anciens, le compilateur donne un complément : «Adjiciamus porro quod sit capiti huic auctarium : observatum nobis de testudine illud etiamnum quinto Halieuticon ex Oppiniani interprete : Testudine, inquit, si quis vescatur deglutiatve πλησμίως, multum inde iuvari. Si vero πρὸς κόρον, laesionem fieri manifestam, enata inde paroemia, χελώνης κρέα ἢ φαγεῖν, ἢ μὴ φαγεῖν, *testudinea carne aut vescendum, aut non omnino vescendum. Paucitas strophos (sic) facere narratur, idest tormina : copia vero detergere atque expurgare*». Ces dernières lignes correspondant mot à mot à celles que citait Pierre Fourier, l'emprunt direct à Rhodiginus est donc évident ; mais celui-ci nous indique de plus une source ancienne, qui serait un commentateur du 5^e livre des *Halieutica* d'Oppien, où il est seulement question aux vers 302 à 416 du comportement des tortues lorsqu'elles sont renversées sur le dos ; nous n'avons pu identifier ce commentateur, mais on retrouve approximativement la même glose dans le traité anonyme *Exegesis Oppiani*, livre 5, cf. *Scholia et paraphrases in Nicandrum et Oppianum*, éd. U. CATS BUSSEMARKER, Paris, Firmin Didot, 1849, p. 369, col. 1, l. 21-28 où il est aussi question du peu de valeur, voire du danger, de la chair des tortues pour la nutrition, avec le dicton 'χελώνης κρέα ἢ φαγεῖν, ἢ μὴ φαγεῖν', lequel est très ancien et serait à

attribuer à Terpsion d'après le témoignage de Cléarque de Soles (4^e s. av. J.C.), cité par Athénée de Naukratis, *Naucratis*... L. 8, 17, éd. G. KAIBEL, Tübner 1887, p. 241, cf. *Fragmenta Historicorum Graecorum*, II, p. 319, 51. Il se retrouve dans les recueils d'adages de Zenobius 4, 19 ; Diogenes 5, 1 ; Suidas 7, 14. Voir Henri ESTIENNE, *Thes. Graec. Ling.*, s.v. χελώνη.

- Au t. 2, p. 361 ou 363, n. 2, sous la plume de Guinet on lit : "Placet ex ungue leonis formam conjicere", avec référence en note à un passage de S. Basile, référence que je n'ai pu identifier et qui ne doit pas être exacte, et à S. Grégoire de Nazianze, où de fait l'adage réapparaît ; mais Rhodiginus nous livre la source première, *Lectionum*... L. 13, ch. 8 (p. 478 de l'éd. de 1542 ; t. 2, p. 173 de l'éd. de Lyon 1560) : «Ex ungue leonem describere, per adagium dicimus quam certioribus argumentis quippiam demonstrari significamus... Plutarchus in libro 'De oraculis quae defecerant' : Admirantibus vero qui aderant, Demetrio autem ridiculum statuente, a tam minutis rebus adeo magna venerari, nec iuxta Alceum 'ex ungue leonem describere'», cf. Plutarque, *De defectu oraculorum*, 3, coll. Budé, *Œuvres morales*, t. 6, p. 101.

Nous n'avons donné ici que quelques exemples de recours de la part de P. Fourier et de Guinet à Rhodiginus ; il est probable que d'autres dits ou faits relatés à travers leurs lettres pourraient être retrouvés dans cette vaste compilation. A mon sens, dans les Tables, la mention du nom de Rhodiginus aurait dû être faite sous le titre *Références aux auteurs cités* (t.5, p.127-128), plutôt que dans l'Index général, p. 175, col. 3, où il faut d'ailleurs corriger comme suit : Rhodiginus, humaniste (et non philosophe) italien (1450-1525), t. 2, 290, n.4, 292-293, n. 14 (références omises), 392, n.11. Cette dernière référence indique même que le nom de Rhodiginus était devenu un nom de passe entre Fourier et Guinet à l'occasion de leurs tractations à Rome.

D'après les *Tables*, au t. 5, p. 127-128, une trentaine d'auteurs chrétiens, principalement les Pères ou Docteurs de l'Église, et quelques écrivains ecclésiastiques, sont mentionnés dans les lettres de Pierre Fourier ou de ses correspondants, surtout S. Augustin, S. Basile, S. Bernard, S. Jean Chrysostome. Nous avons porté plus particulièrement notre attention sur les références à Augustin, les plus nombreuses, au total une bonne centaine. Dans bien des cas P. Fourier comme Guinet ne font que des allusions à la doctrine augustinienne (amour de Dieu : t. 1, p. 262, t. 2, p. 313, 531, t. 3, p.171 ; confiance en Dieu : t. 1, p. 332, 336, 337, t. 2, p. 146, 316, 627, t.3, p. 262, 272, 457, t. 4, p. 209, 438 ; reconnaissance envers Dieu : t.1, p. 364, t. 4, p. 584, t. 5, p.67 ; signification de la fête de Pâques : t.2, p.637 ; acceptation de la volonté de Dieu et des épreuves : t.2, p. 520, 545, 578, t. 3, p.12, 257, t.4, p. 535 ; la prière : t.3, p. 476, t. 5, p. 68, 78 ; charité en pensée : t. 2, p. 41, t. 3, p. 427 ; union des cœurs : t. 4, p. 526, 559, 560, t. 5, p.14 ; exigences de la vie chrétienne : t. 1, p. 259 ; persévérance : t. 2, p. 323 ; générosité : t. 2, p. 179, 192, t. 3, 463 ; humilité : t. 4, p. 536 ; correction fraternelle : t. 3, p. 246, 413, t. 4, p. 205, t. 5, p. 25 ; savoir se rétracter : t. 2, p.292, t.4, p.138 ; choix des supérieurs à l'exemple d'Augustin : t.2, p.265). Des faits de la vie de l'évêque d'Hippone se trouvent également rapportés (élection d'Eraclius son successeur : t.2, p. 265 ; le pasteur au service des fidèles : t.4, p. 422 ;

institution des chanoines remontant à la communauté cléricale d'Hippone : t. 3, p.16 ; l'habit clérical : t.2, p.408 ; la correspondance d'Augustin avec les femmes : t. 4, p. 189 ; renvoi des religieux : t. 4, p. 557 ; mort de la Monique t.3, p.147 ; refus des procès : t. 3, p.58). L'indication précise à l'écrit d'Augustin auquel Fourier ou Guinet font recours n'est pas toujours clairement indiquée. On relève aussi çà et là de brèves citations augustiniennes devenues des dictons, comme "Sufficit ut noveris, non enim amas et deseris" (*Tr. in Ev. Io.* 49, 5), cités deux fois (t. 2, p. 18, n. 5, et p.146, n. 3). En une dizaine de cas ce sont des transcriptions quasi littérales de deux à cinq lignes. De tous les écrits d'Augustin exploités dans ces 5 volumes, ce sont les *Lettres* qui le sont le plus souvent, plus d'une trentaine de fois, puis les *Sermons* avec une dizaine de références, les *Traité sur l'Évangile de S. Jean*, les *Sermons sur les Psaumes*, *La Cité de Dieu*, les *Confessions* avec cinq ou six citations, plus rarement les traités suivants : *De disciplina christiana*, *Retractationes*, *De Sermone Domini in monte*, *De bono viduitatis*, *Contra Iulianum*, *Tractatus in primam Epist. Iohannis*, *De natura et gratia*.

Comme le plus grand nombre des allusions à tel ou tel écrit d'Augustin sont faites par Fourier ou Guinet sans indication précise, et sachant par expérience combien il est difficile de trouver la source exacte de ces recours parfois bien approximatifs, il nous faut faire le plus grand éloge du travail qui a été effectué pour donner dans cette édition la quasi totalité des références, qui sont pour la plupart exactes. Voici cependant quelques précisions ou compléments :

- Tome 2, p. 286, n. 8, à propos du *Milleloquium* auquel renvoie P. Fourier pour les Éloges de saint Augustin, on aurait pu donner le nom de l'auteur, un Augustin du 14^e s., Carus Bartholomaeus Simonis, plus connu sous le nom de Bartholomaeus de Urbino, ville dont il devint évêque. La première édition parut à Lyon en 1555, elle a été très souvent reproduite avec des enrichissements, entre autres, de Jean Collierius. En tête viennent des extraits de divers écrivains, de Prosper d'Aquitaine à Richard de Saint-Victor, à la louange de l'évêque d'Hippone. Mais ce *Milleloquium* a certainement aidé bien souvent P. Fourier à retrouver certains textes qu'il cite ou auxquels il fait allusion, et il aurait été normal de faire quelque part mention de cet instrument de travail dans les *Tables*.

- T. 2, p. 313, n. 5, à propos de l'expression de Guinet : "Augustiniani modum non habet, id est modum non habet", le renvoi à l'*Ep.* 109 est hors de propos, plus exactement *De beata vita* 34.

- T. 2, p. 508, n. 8, pour justifier le passage du P. Guinet : «(Augustin) nous avertit quelque part de revendiquer pour notre usage, comme de(s) possesseurs malhonnêtes, ce que les philosophes peuvent dire vrai», on nous renvoie au *De civ. Dei*, mais c'est une allusion au thème des 'dépouilles des Égyptiens' dont les Israélites s'emparèrent sur ordre de Dieu, thème souvent repris par Augustin, dans *De doctrina christiana*, II, 40,60-61, *Contra Faustum*, XXII, 91, et *Confessiones* VIII, 9, 15.

- T. 3, p. 487, n. 3, la référence n'est ni claire ni exacte, il faut simplement lire *Tract. in Ioannem* 49, 5, *P.L.* 35, 1749 ; il est inutile de préciser sur quel chapitre et verset de S. Jean porte le *Tractatus*.

- T. 4, p. 384, n. 13 à propos du proverbe punique 'Nummum quaerit pestilentia...', la référence est à corriger et à simplifier comme suit : *Sermo* 167, 3 (et non 166), *P.L.* 38 (et non 36), 910 (et non 911). Pierre Fourier donne à propos de ce proverbe une double référence conformément à l'édition dont il se servait, l'édition des Lovanienses, où le même texte est donné deux fois, en deux collections différentes, t. 10, p. 144, S. 24 *De verbis Apostoli*, et p. 652, S. 16 *De diversis*, mais il s'agit d'un *même et unique sermon* qui n'est autre que le S. 167, d'après la classification introduite par les Mauristes.

L'indication des sources augustiniennes est donnée d'abord au traité avec mention du livre ou chapitre, puis un renvoi est fait à l'édition de la Patrologie de Migne ; mais je ne sais par quel malencontreux hasard un décalage constant a été introduit dans l'indication des volumes de Migne au-delà du volume 33, qui correspond au tome 2 des œuvres d'Augustin dans cette édition. Les valeureuses ouvrières qui ont tenté de préciser les références devaient disposer d'une édition mal reliée à partir du tome 3 composé de deux parties, les volumes 34 et 35 de Migne, le tome 4 avec ses deux parties, les vol. 36 et 37, etc., de sorte que les *Tract. in Ioannem* figurent en réalité au vol. 35 de Migne et non au vol. 34, les *Enar. in psalmos* au vol. 36 ou 37, et non au vol. 35, les *Sermones* aux vol. 38 ou 39, et non 36, le *De Civ. Dei* au vol. 41, et non au vol. 38. Vu le nombre de ces références, les corrections de ce genre à opérer sont nombreuses, mais les lecteurs habitués aux œuvres d'Augustin y remédieront facilement.

Signalons quelques corrections ou compléments : t. 2, p. 297, ligne 40, la coquille typographique "les indifèls". *Ibid.* p. 446, n.7, la référence au texte d'Ambroise n'est pas donnée, *De officiis*, 3, 9, 58 ; cette citation est probablement faite de mémoire car elle est un peu adaptée. - Au t. 5, à la table, p. 127, sous le nom "Augustin", corriger ligne 3 : 263 en 262 ; et ligne 15 : 473 en 476.

Les remarques que nous nous sommes permis de faire sur tel ou tel point de détail n'altèrent en rien notre appréciation la plus louangeuse de cette monumentale édition, réalisée avec beaucoup de soin et selon les meilleurs critères scientifiques. Nous avons personnellement tiré un grand profit de la lecture des magistrales introductions de M. Taveneaux et de sœur Hélène Derréal, et de plusieurs des lettres de Pierre Fourier, tout particulièrement de celles où il fait appel à l'autorité d'un auteur ancien, païen ou chrétien pour éclairer sa pensée. L'ensemble de cette documentation a surtout un intérêt littéraire et historique ; nous n'avons pas trouvé dans les lettres de Pierre Fourier l'équivalent des lettres d'Augustin, voire d'un saint François de Sales. Mais il faut dire aussi que nous n'avons pas là l'œuvre écrite de Pierre Fourier dans sa totalité. Plusieurs traités destinés à la Congrégation Notre-Dame ont été publiés dès le 17^e s. Par contre les *Opuscules* concernant la Congrégation de Notre-Sauveur n'ont été diffusés que sous forme ronéotypée. Ayant pu disposer de ces *Opuscules* distribués sous forme ronéotypée, en deux tomes, Tome I, *Règles et Constitutions*, et Tome II, *Les petits traités sur La vie religieuse, et sur La vie pastorale*, nous avons pu nous faire une idée plus complète de la spiritualité de Pierre Fourier comme de la connaissance qu'il

avait des auteurs chrétiens. Les citations y sont beaucoup plus étendues et variées, on y trouve mention de traités d'Augustin que le Curé de Mattaincourt n'a pas exploités dans sa correspondance, ce qui est tout à fait normal. Y figurent également d'autres auteurs tels que Vincent Ferrier, Hugues de Saint-Victor, Louis de Grenade, Denys le Chartreux ; on a alors la certitude que la lecture de ces auteurs était familière au Curé de Mattaincourt et nourrissait sa pensée comme son âme. La lecture de ses *Opuscules* comble ce qui est absent de ses *Lettres*. Pour compléter la riche documentation que nous fournit l'édition savante de la *Correspondance* de Pierre Fourier, nous formulons le souhait que soient publiés quelques-uns de ces *Opuscules* avec commentaire pour mettre en valeur, à côté de l'œuvre apostolique de Pierre Fourier, son œuvre doctrinale².

Georges Folliet
Institut d'Études Augustiniennes

2. Cette note bibliographique doit beaucoup à Madame Renée Girardin, l'une des collaboratrices de cette édition, qui a bien voulu relire mon texte et me fournir des informations complémentaires fort utiles.